



## Appel à candidature IAN

publié le 18/09/2019

### Descriptif :

Présentation de la fiche de poste IAN (interlocuteur académique au numérique) pour candidature.

L'Inspection EVS participe à la désignation d'un nouveau **IAN en Documentation (Interlocuteur académique pour le numérique)** à compter de septembre 2019, en remplacement de Madame Hélène Panteris.

La ou le IAN en Documentation, est placé sous l'autorité pédagogique de l'inspection EVS et, en particulier, Monsieur Jérôme CLEMENT, IA-IPR EVS, qui assure le suivi des dossiers académiques relatifs aux professeurs documentalistes.

L'objectif de cette mission est d'amener à une amélioration de la réussite des élèves et notamment à celle de la maîtrise des **compétences** nécessaires à une utilisation autonome, responsable et efficace du **numérique**, particulièrement dans le champ de la **recherche info-documentaire et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)**.

Dans ce cadre, il pourra être conduit à :

- ▶ Proposer, animer et coordonner les travaux en lien avec les enjeux, opportunités et possibilités du **numérique en Documentation**, dans le cadre du Plan académique de formation notamment ; Repérer les **outils et les ressources disciplinaires** capables de développer les usages du numérique par les **professeurs documentalistes** dans leur **pratique quotidienne** et superviser leur publication sur le **site pédagogique académique** ;
- ▶ Alimenter le site Edubase à partir des **séances pédagogiques** liées au numérique en Documentation publiées sur le site académique ;
- ▶ Favoriser la **mutualisation** et la **mise à disposition** des ressources qui permettent de valider les **compétences numériques** dans le cadre de l'enseignement de la discipline ou dans le suivi des projets de partenariat menés au sein des établissements impliqués dans le plan numérique ;
- ▶ Participer aux réunions académiques (2 fois par an) et nationales (1 fois par an) ;

En relation avec l'inspection EVS et la DANE, il assure le relais entre l'Académie et le Ministère en diffusant sur le terrain, par exemple par le biais d'une newsletter ou d'articles sur le site académique, l'information de la politique ministérielle et, réciproquement, en rendant compte des évolutions au niveau de l'Académie.

Cette mission donnera lieu à la rédaction d'un rapport d'activité annuel par l'intéressé et au versement de 0,5 IMP.

Toute personne intéressée est invitée à postuler auprès de **Jérôme Clément**, IA-IPR EVS, avant le 30 septembre 2019.